Conseil d'école
Vendredi 22 juin 2012

Présents :
M.Templier : maire d'Aigrefeuille, Mmes Duval, Ringeard ; M. Deniaud: Conseillers municipaux,
Mme Baudry : secrétaire mairie
Mesdames Perray-Foucher, Brebion, Gautier, Simonneau, Viaud-Leroux, Bergez, Monsieur Vandamme (liste ASEPAM)
Mme Guinebretière, Messieurs Airiaud, Muguet (liste FCPE) : Représentants de parents d'élèves
Mesdames Leray, Hélaudais, Boixière, Journo, Grimberger, Caillé, Roux, Toublanc, Jamin-Prou, André ; Messieurs Jaunatre et Barillot: Enseignants

1) Point sur les effectifs ; Rentrée de septembre 2012

*** Mouvement des personnels :**
Départ de Mlle André, Mme Grimberger et M Barillot.
Arrivée de Mme Lucas-Lesongeur à titre définitif.
Il reste encore des compléments de service à pourvoir : une journée pour Mme Jamin et 2 jours pour le futur directeur.
RASED : Mme Piednoir (la psychologue scolaire) quitte son poste l'année prochaine. Pour l'instant son poste n'est toujours pas pourvu. M. Bellocq (maître E) reste à 50% et sera donc présent ¼ de son temps à l'école

*** Changement d'emploi du temps des ATSEM** : réduction de **10%** (soit 3 heures) du temps « classe » d'une ATSEM (le mardi après-midi). Cette décision est prise car la mairie souhaite mettre des moyens humains supplémentaires sur le temps du midi (208 inscrits au restaurant scolaire) sans engager de nouvelles dépenses. Les 3 heures dégagées seront donc redéployées sur ce moment. Les autres ATSEM restent à temps plein sur les classes. Les élus de la commission affaires scolaire indiquent que l'école est particulièrement bien dotée en emplois d'ATSEM (4 pleins temps et cette réduction d'horaire fait passer de 400 % à 391 % leurs participations à la vie des classes maternelles). La mairie est consciente des difficultés de liaison entre les 2 classes de maternelles et une solution devra être apportée à la rentrée.

Les enseignantes de maternelle font remarquer que cette réduction d'horaire a une incidence importante sur le fonctionnement des classes maternelles. Toute l'organisation des classes de MS-GS est remise en cause : des décloisonnements ne pourront plus être faits comme cela est le cas aujourd'hui. Cela impacte donc directement les conditions d'apprentissage.

De plus, la configuration des locaux est aussi très problématique : il est impossible de n'avoir qu'une seule ATSEM dans le bloc des GS pour des raisons de sécurité. En effet, la communication entre les 2 classes est inconcevable sans ATSEM car ces deux classes ne correspondent physiquement avec aucune autre et sont à un emplacement dangereux (escaliers, portail de sortie).
Cette question de sécurité devra être résolue pour la rentrée.

***Effectifs inscrits ou en cours d'inscription pour la rentrée :** 263 élèves, soit 103 élèves de maternelle (101 comptabilisés) et 159 élèves d'élémentaire.
Pas de mesure de fermeture à suivre (seuil maternelle : 96, seuil élémentaire : 156)
Le nombre de Pré-petites sections comptabilisé est de 4 et nous avons 6 inscriptions.

6 PPS (4 comptés)	29 PS	36 MS	34 GS	
31 CP	29 CE1	40 CE2	17 CM1	42 CM2

Toutes les préinscriptions pour les enfants de 2 ans ont donné lieu à une inscription définitive.

*** Répartition probable sous réserve de modifications durant l'été :**

1	TPS-PS	6 + 20 = 26
2	PS-MS	10 + 16 = 26
3	MS-GS	9 + 17 = 26
4	MS- GS	10 + 16= 26
5	CP	24
6	CP- CE1	7 + 14 = 21
7	CE1-CE2	15 + 7 =22

8	CE2	26
9	CE2-CM1	7 + 17 = 24
10	CM2	21
11	CM2	21

Les listes seront affichées quelques jours avant la rentrée qui aura lieu le mardi 4 septembre à 9h00.
Une rentrée étalée est prévue pour les TPS, PS et MS. Les familles seront informées de l'heure à laquelle elles sont attendues dans le courrier qu'elles recevront à la fin du mois.

Liste de fournitures pour la rentrée :

Maternelle Petite et Moyenne Section :

- une boite de mouchoirs en papier
- une timbale en plastique
- un duvet pour le temps du repos, dans un grand sac plastique
- un change complet (slip, chaussettes, pantalon)
- un sac en tissu pour le doudou

Maternelle Grande Section :

- une boite de mouchoirs en papier
- une timbale en plastique
- une boite à étiquettes (ex : boite de cotons-tiges carrée)
- un coussin dans un sac

Elémentaire (du CP au CM2) : 2 trousses, 12 crayons de couleurs, 12 crayons feutres, 1 gomme, 5 bâtons de colle : à renouveler au cours de l'année. **Le matériel fourni par l'école et détérioré par les enfants sera à remplacer par les familles.**

2) Bilan des projets et activités de l'année

Lire et faire lire : 5 groupes de 5 enfants des classes de CP et CP-CE1 sont allés régulièrement écouter des histoires avec des personnes de l'association. Cette activité nécessite l'intervention de 5 personnes (une d'entre elles a déménagé mais a été remplacée). Ce moment privilégié organisé avec l'Amical Laïque sera sans doute reconduit l'année prochaine.

Projet Grantham: Correspondance établie entre une classe anglaise et la classe de CP-CE1. Envoi de courriers, de jeux... Débuts qui seront poursuivis sans doute l'année prochaine.

Projet jardin et sortie sur les bords de Maine en maternelle : Travail avec l'association Grain de pollen de Bouguenais : séances en classe pour planter des graines, fabriquer des abris de « petites bêtes ». Sortie réalisée mardi 19 juin sur les bords de Maine pour finaliser le projet. Bonne implication des enfants. Les enseignantes souhaiteraient poursuivre ce projet avec cette même association.

Liaison GS/CP : Pour faciliter l'entrée en CP, mise en place d'activités : les GS vont au gymnase et participent en fin d'année aux récréations des cycle 2. Les CP viennent lire des histoires aux GS deux fois par semaine. Enfin, une séance de lecture est prévue en classe de CP pour les GS.

Prix littéraire : Cycle 3 Le prix des Incorruptibles a été reconduit cette année. Les livres sont lus par chaque enfant de chaque classe. Des panneaux ont été réalisés et présentés aux autres classes. Ceci a permis de concrétiser les échanges et de les nourrir. L'après-midi suivant ces débats, les enfants ont participé au vote.
Au cycle 2, les albums étaient assez difficiles et donc ont été lus en classe pour les CP. Des jeux de lecture ont pu ensuite être faits. Les GS ont également participé.
La participation au Prix sera poursuivie l'année prochaine. Le projet est porteur et motivant pour les enfants, même si quelquefois les livres sont assez difficiles à lire.
Par contre, il serait plus confortable d'avoir plus de livres : cela permettrait une meilleure rotation et éviterait que certains élèves n'aient pas lus tous les livres. Cela pourrait également permettre d'impliquer les parents en les faisant eux aussi voter.

Lien intergénérationnel (Visites à la maison de retraite) Plusieurs visites ont été faites par les classes GS, CP-CE1 et CE1. Les GS sont allés faire une chasse aux œufs dans le jardin de la maison de retraite. Les enfants ont ensuite fait des activités de ballon avec les personnes âgées et ont terminé par un goûter.
Les CP-CE1 et CE1 ont participé une animation avec les personnes âgées autour des activités d'autrefois.
Les CE2-CM1 sont allés interroger les personnes âgées sur leur vie à Aigrefeuille autrefois. Les enfants ont pu visiter la maison de retraite. Moment convivial.

Liaison CM2-6ème : Participation au prix des incorruptibles avec les 6ème sous forme d'échanges de critiques.

Participation à un rallye mathématique (3 visites au collège).
Intervention dans l'année d'une professeur d'allemand pour faire une séance type (présentation de la section bilangue).

Visite à la Tour Nivelle et au musée des Sables d'Olonne des élèves cycle 2 : Visite au mois de mars du musée de la Tour Nivelle à Courlay des élèves de CP-CE1 et CE1 dans le cadre de l'école d'autrefois. Les enfants ont pu vivre une journée d'école comme autrefois : ils ont revêtu la blouse, les sabots, le béret. Ils ont écrit à la plume.
Mardi 19 juin, cette fois dans le cadre du projet en Arts visuels, les 3 classes de cycle 2 sont allées au musée de l'Abbaye aux Sables d'Olonne. Les enfants ont travaillé en atelier autour de l'artiste Victor Brauner (thème des fresques du cycle 2) et de Gaston Chaissac.

Classe patrimoine : Bilan très positif notamment du fait de la qualité des activités proposées sur l'ensemble du séjour. Les enseignants (et les enfants) sont très satisfaits de ce séjour.

CM1-CM2 + CM2 = du 21 au 25 Mai 2012 : 41 élèves
CE2-CM1 + CM1 = du 4 au 8 Juin 2012 : 44 élèves

Coût du séjour :	**Aides et subventions :**
Transport : 2 x 587 € = 1174 €	Conseil Général : 3 238,50 €
Hébergement + animations + soirée contes : 22 922 €	Tombola : 3 000,34 €
Frais divers : 135,25 € (goûters, cartes postales...)	Associations : 1550 €
	Budget sortie mairie : 1362,20 €
	MAE : 359,50 €
	OCCE : 200,00 €
Total séjour : 24 231,25 € **(soit 293,71€ par enfant)**	**Total séjour, aides déduites : 14 520,71 €** **(soit 176 € par enfant)**

- Bilan financier des projets :

Les associations ASEPAM et FCPE ont versé à l'école la somme de 2810 € qui a été utilisée comme suit :
- Prix des Incorruptibles : 16,38 €
- Chorale C2 et C3 : 280 € (accompagnement pianiste)
- Fresques : 358,63
- Jardins C1 : 221 €
- projets C2 : 383,99 €
- Classe patrimoine : 1550 €

La participation des familles pour l'ensemble de l'année et l'ensemble des projets (sauf classe patrimoine) a été de 278 €.
La participation de la mairie pour l'ensemble de l'année et l'ensemble des projets a été de 4353 €.

L'école remercie les associations de parents d'élèves qui grâce à leurs actions ont permis de financer une part importante des projets et donc de limiter la participation des familles.

Intervention des Associations de Parents d'élèves : Les Associations remercient les enseignants pour l'ensemble des projets réalisés cette année. Elles émettent le souhait de pouvoir filmer le spectacle de chorale de fin d'année pour faire un DVD. Se posent les questions de droits d'auteur et d'enregistrement. Les représentants de parents d'élèves vont approfondir la réflexion.

Bilan des portes ouvertes :

- Associations de parents d'élèves : Beaucoup d'échanges. Bilan et retour positifs (surtout côté maternelle)

- Mairie : Beaucoup de familles sont allées voir Céline Malenfant.

- Ecole : L'idée de ces Portes Ouvertes est d'échanger sur le projet d'école, la vie de l'école, de s'imprégner de ce qui s'y passe. Les parents peuvent y découvrir l'école sous un autre jour, échanger avec les enseignants.

Le bilan a été très positif pour les maternelles, ainsi que pour la liaison GS/CP (la réunion commune a été bien fréquentée). Beaucoup de futurs parents d'élèves se sont déplacés dans les classes de PS-MS. En revanche, la fréquentation est toujours décevante pour les classes élémentaires. Pour remédier à cela, l'équipe enseignante propose

de déplacer les portes ouvertes au samedi matin de la fête d'école. Cela serait plus compliqué pour les parents qui sont investis dans l'organisation de la fête de l'école. L'idée est émise de placer ces portes ouvertes un vendredi soir ou un samedi matin de mai. La décision n'est pas arrêtée et devra être prise en début d'année prochaine.

3) Projet d'école 2010 – 2013 (bilan d'étape)

Le projet d'école a été validé pour 3 ans. Le bilan d'étape fait ressortir que de nombreuses actions prévues ont été réalisées. L'avenant au projet recentre ce dernier sur la maîtrise de la langue, la culture artistique et le volet social et civique.
Les actions notamment reconduites ou prévues sont : le journal d'école, le prix littéraire, le carnet de lecteur, les liaisons GS/CP et CM2/6ème, l'accueil des 2 ans, le conseil d'enfants. Une réflexion plus approfondie doit être menée. L'exigüité des lieux de récréation et le manque de matériels adaptés engendrent parfois des comportements inadéquats ou des conflits. Il apparaît nécessaire de permettre aux enfants de s'approprier « civiquement » la cour, et de s'impliquer dans un bon fonctionnement afin de mieux en respecter les règles et les acteurs. La réflexion et les actions qui en découleront porteront sur :
- les actions à mener auprès des élèves (notamment à travers le conseil d'enfants) pour leur implication dans le projet.
- l'organisation des activités à proposer (activités coopératives, de responsabilisation…)
- le rôle des enseignants (guidage, développement du projet)
- l'aménagement matériel des cours.

Une articulation avec le temps du midi est souhaitable et une proposition sera faite en ce sens.

Il a été demandé auprès de l'Inspection un temps spécifique pour travailler ce point « aménagement ».

4) Organisation de l'aide personnalisée

Cette année, 78 enfants ont été concernés (86 l'année dernière et 73 l'année précédente). Enfants concernés : ceux que l'on évalue comme pouvant tirer bénéfice de l'aide personnalisée (difficultés ponctuelles ou plus profondes).
Bilan : pour le cycle 2, les enfants gardent une attitude positive vis-à-vis de l'aide personnalisée. Cela est plus compliqué pour le cycle 3, notamment en fin d'année où les élèves viennent de plus en plus à reculons. Il y a même eu des refus de familles.

Pas de changement dans le dispositif pour l'année prochaine.

5) Budget pour l'année 2012, mobilier pour les classes

La demande faite en novembre 2011 et présentée au conseil d'école de mars a été acceptée quasi intégralement.
Décision de regrouper les budgets prévus de 2 tables mobiles pour vidéoprojecteur : 600 € + porte-revues pour le meuble de rangement des enseignants : 540 € + vidéoprojecteur : 600 €, soit 1740 € pour l'achat d'un TBI fixe.

Le problème de l'entretien du parc informatique reposé lors du dernier conseil d'école a été entendu par la mairie. Une société d'Aigrefeuille en sera chargée à compter de la rentrée 2012.

6) Document Unique

Le Document Unique propose aux directeurs d'école une trame générale permettant de caractériser la situation de chaque école par grandes familles de risques et d'envisager des solutions pour y remédier.
Le DU apporte les informations nécessaires à l'évaluation sous forme de conseils, suggestions et préconisations pour la sécurité, la santé et les règles d'hygiène ainsi que pour les conditions de travail des enseignants et bien entendu des élèves.
Les représentants des collectivités, propriétaires des locaux, sont invités à participer à l'élaboration d'une partie de ce document et à l'utiliser pour réaliser les travaux d'aménagement, de construction ou de restructuration selon les conditions optimum et réglementaires pour les usagers.

Le document est actuellement entre les mains de la mairie. Certaines parties générales sont encore à compléter mais les fiches « Actions de prévention », qui recensent les priorités établies par le directeur sur avis du conseil des maîtres, ont été élaborées et recensent les points suivants :

- Suppression des appareils électriques mobiles dans les salles de classe : il est nécessaire d'ajouter des prises dans les classes et d'envisager l'installation des vidéos projecteurs au plafond.
- Cour trop exigüe en maternelle et mal agencée en élémentaires (beaucoup d'angles morts). Revêtement très hétérogène en élémentaire : L'organisation matérielle et humaine de la cour est désormais inscrite au projet d'école. L'équipe enseignante devra être soutenue par la mairie pour réaliser l'aménagement matériel.

- Aires et équipements de jeux : le nombre de jeux et la disposition sont satisfaisants mai pas d'aire de jeux. A prévoir dans le projet d'aménagement de cour.
- Repérage des organes de coupure gaz et électricité : Formation à faire auprès des enseignants. Nécessité établissement d'un plan recensant tous les points de coupure s'il n'existe pas.
- Etat des locaux propres aux écoles élémentaires– Sanitaires : Froid l'hiver. Il est nécessaire de modifier 3 cuvettes trop petites et pas adaptées (1 chez les garçons, 2 chez les filles). Changer également des loquets chez les filles.
- Accès commode et sécurisé aux installations sportives extérieures à l'école : Route de Vieillevigne dangereuse (circulation rapide, trottoirs étroits et jardinières gênantes pour la circulation des piétons)

Il conviendra de refaire une mise à jour en début d'année prochaine et un état des lieux régulier des améliorations.

7) Point sur les demandes de travaux

Il est précisé qu'un nombre important de travaux est effectué tout au long de l'année. Un point régulier avec le directeur ou la directrice est prévu à partir de l'année prochaine (une fois tous les quinze jours)
Gros travaux en cours ou à venir :

Maternelle

→ **Aménagements des jardins** : - bordures à finir de placer dans jardin PS + revêtement à poser sur les allées + pose de gravier blanc – travaux pour le regard d'évacuation d'eaux usées : en attente de réalisation.
→ **Sanitaires** : affaissement carrelage douche + toilette adjacente. (prévu cet été)
→ **Cour des maternelles** : aménagement de deux bacs à sable couverts d'une bâche.

Elémentaire

→ **Cour :** - Certains loquets des toilettes des filles à revoir pour qu'ils ne se ferment pas tous seuls.
→ **CP :** - Fixer le battant du tableau manquant
→ **CM2** : - Solidité des étagères du mur ayant pris l'eau à revoir
- Meuble bas pour remplacer celui détruit par le dégât des eaux

8) Restauration scolaire et accueil périscolaire

Pôle enfance :
Forte augmentation du prix des projets initialement chiffrés (de 3,5 millions à 6,5/7 millions d'euros). La municipalité n'est plus en mesure de réaliser dans les délais précédemment évoqués l'ensemble des projets prévus initialement. Des arbitrages vont devoir être effectués.
La priorité est donnée malgré tout à la restauration et au centre multi-accueils. Pour la restauration, la régie (restauration sur place) risque de ne plus pouvoir être assurée comme il était prévu.
Les représentants des parents d'élèves demandent à ce que l'école puisse utiliser le terrain stabilisé proche de l'école, dans l'attente de la construction du futur pôle enfance, pour les activités sportives. Une mise aux normes de sécurité serait indispensable).

Accueil périscolaire :
Difficultés pour réussir à joindre par téléphone l'accueil le soir : les parents tombent systématiquement sur le répondeur. A priori, le problème a été vu par Guillaume et serait résolu.
Les parents s'étonnent, par ailleurs, que l'accès aux locaux soit aussi facile. De plus, passé 18h30, l'accueil est quasiment vide : une seule animatrice se trouve dans les murs => problèmes de sécurité.
La mairie en est consciente mais cela pose des problèmes d'organisation.

9) Sécurité aux abords de l'école

- Projet Pédibus au point mort
Pour rappel :
Le questionnaire réalisé l'année dernière concernant les façons de venir à l'école a donné les résultats suivants :
250 réponses sur 260.
22% d'enfants viennent à pied.
4,4 % viennent en transport en commun
6 % en vélo
1,6% en moto/ scooter
66% en automobile

Le projet est à relancer : nécessité de la mise en place d'un calendrier de rencontres parents-mairie pour réexpliquer le projet Pédibus (les parents en sont les acteurs principaux).

Si les parents se mobilisent, il faudrait voir rapidement quels sont les parcours à aménager avec la mairie.

- Problème soulevé sur la sécurité aux abords de l'école : il est demandé aux parents de « jouer le jeu » et de traverser au passage piéton où se trouve Nadine qui est chargée de faire traverser les enfants (et de ne pas traverser à l'autre passage). Les représentants des parents d'élèves précisent par ailleurs qu'un parent a eu une altercation avec un automobiliste qui a failli le renverser pendant sa traversée vers l'école. Ce danger est réel et peut être rencontré par l'ATSEM qui fait traverser les enfants.

Divers :

- Les cabanes de Filomaine souhaiterait la mise en place d'un conventionnement pour utiliser les locaux de l'école pendant les petites vacances scolaires et le mercredi. La mairie se charge de rédiger la convention.
- Remerciement de la part des Associations pour la mise en place des totems sur le mur de l'école.